

Date :

N° carte :

Paiement : espèce chèque CB

Demande de Carte CitiJeun'

12 €/mois 30 €/3 mois 84 €/1 an

(pour les personnes de moins de 26 ans)

NOM: PRENOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL - COMMUNE:

Tél Fixe: Tél Portable:

Mail:

Date de Naissance : Nom & prénom du représentant légal:

Statut :

Collégien Lycéen Etudiant Apprenti Salarié Autre (précisez):

Etablissement scolaire fréquenté : Classe :

	N° de Pass'Agglo : (Pour les renouvellements d'abonnement Citibus ou si vous êtes en possession d'un Pass'Agglo venant de la Médiathèque, Espace de Liberté, Conservatoire)
---	--

Pour une 1^{ère} inscription auprès des services Citibus, vous devez fournir: le formulaire d'inscription CitiJeun', une photo d'identité si l'enfant n'est pas présent lors de l'inscription (la carte Pass'Agglo ne sera pas réalisée sans photo d'identité ou présence de l'enfant) et présentation d'une pièce d'identité.

■ Conditions d'utilisation :

- Les cartes sont personnelles et nominatives. Elles permettent de bénéficier de tarifs réduits en s'acquittant du coupon choisi en fonction de la durée de circulation.
- L'abonnement CitiJeun' permet d'utiliser l'ensemble du réseau Citibus pour un nombre de trajets illimités tous les jours de fonctionnement du réseau. La carte Pass'Agglo qui comporte votre abonnement CitiJeun' doit être validée à chaque montée dans le véhicule, même en correspondance.
- En cas de doute sur l'identité de l'abonné, lors d'un contrôle sur le réseau, il peut être demandé un justificatif d'identité. Toute utilisation irrégulière d'une carte Citibus, constatée lors d'un contrôle, entraîne le paiement d'une indemnité forfaitaire conformément à la réglementation applicable aux services de transports publics de voyageurs.

■ Perte, vol ou détérioration :

En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte Pass'Agglo, un duplicata peut être délivré sur présentation d'une pièce d'identité et contre une somme forfaitaire de 5€. Le rachat du coupon reste entièrement à la charge de l'abonné si celui-ci est périmé.

■ Résiliation et remboursement :

- L'abonnement peut être résilié à la demande du payeur pour les motifs suivants :
- Déménagement hors Grand Narbonne (fournir un justificatif de la nouvelle adresse)
 - Interruption de scolarité jusqu'à la fin de l'année scolaire (fournir un certificat)
 - Autres cas : nous consulter

Aucune résiliation ne pourra être acceptée au cours des 5 derniers mois pour un abonnement scolaire annuel. Dans tous les cas, la résiliation ne sera effective qu'après réception de la demande, de la carte CitiJeun' et d'un RIB par lettre recommandée, avec accusé de réception à l'adresse suivante : Keolis Av de Pech Loubat 11100 NARBONNE. La résiliation donnera lieu à un remboursement de trop perçu (cependant, tout mois entamé est dû). Les arrêts maladie ne donnent lieu à aucun remboursement, même partiel.

[Autorisation de transmission d'information au Grand Narbonne \(à cocher\)](#)

Autorisez-vous que les informations (nom, prénom, adresse, et e-mail) soient transmises au Grand Narbonne. Elles seront utilisées uniquement pour la mise à jour du Pass'Agglo permettant l'ouverture de vos droits aux autres services du Grand Narbonne.

Signature: